AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable :	Canal d'Ille-et-Rance
Titre :	Vigilance effondrement berge
Avis n° :	2024 VIR-B n°74
du :	19/07/2024
Secteur (bief) :	Bief de Dialay (n°14) - aval écluse Ille

Fait(s) à signaler :

En raison de l'effondrement du ponton de pêche situé en aval de l'écluse d'Ille (n°15), les usagers du canal sont informés que la navigation est interdite sur la zone de l'effondrement : à 100m en aval de l'écluse d'Ille, sur 20 m de long et 2 m de large.
Des bouées sont installées aux extrémités de la zone pour signaler ce danger (cf annexe).

Les usagers du canal sont invités à faire preuve de vigilance et respecter les consignes données par les éclusiers.

Due to the collapse of the fishing pontoon located downstream lock n°15 (Ille), waterway users are informed that navigation is prohibited in the area of the collapse: 100m downstream of the Ille lock, for 20 m long and 2 m wide.
Buoys are installed at the ends of the area to signal this danger (see appendix).

Users of the waterway are invited to be vigilant and respect the instructions given by the lock keepers.

La Cheffe de Subdivision

Eléonore NADAN

Signature numérique de Eléonore NADAN
Date : 2024.07.19 11:20:48 +02'00'

Avis émis par : Subdivision Vilaine, canal d'Ille-et-Rance

Région Bretagne

Canaux de Bretagne
Un service de la Région Bretagne

Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/